Le chiffre du commerce extérieur

http://lekiosque.finances.gouv.fr

Etudes et éclairages

N°51
septembre 2014

La filière chimique : deuxième excédent commercial de la France après l'aéronautique

La filière chimique constitue l'un des points forts de la spécialisation française et génère le deuxième excédent commercial après l'aéronautique. Ce dernier reflète la bonne santé des parfums et cosmétiques, positionnés sur le haut de gamme et qui dégagent un surplus croissant, notamment avec l'Asie. A l'opposé, le déficit des produits de la chimie de base, à forts tonnages et avec des prix souvent peu élevés, tend à se creuser.

Graph.1 : Evolution des soldes commerciaux de la filière chimie (en milliards d'euros)

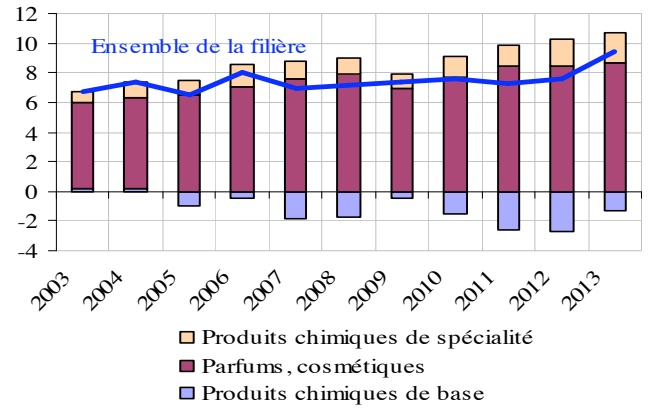

Source : Douanes

Graph.2 : Poids dans les échanges de la filière chimique (en %)

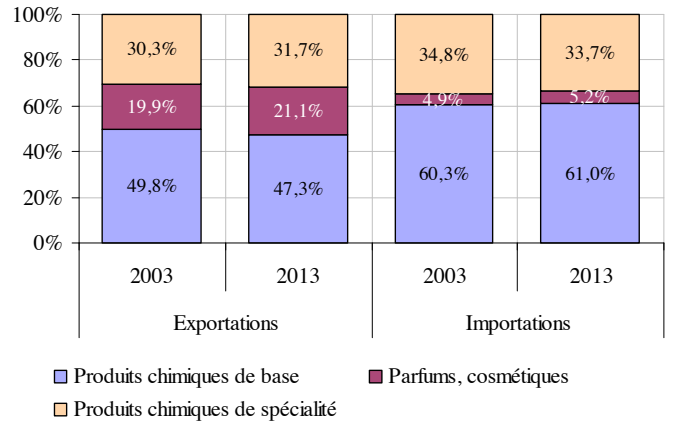

Source : Douanes

Graph.3 : Evolution des parts de marché de la filière chimique

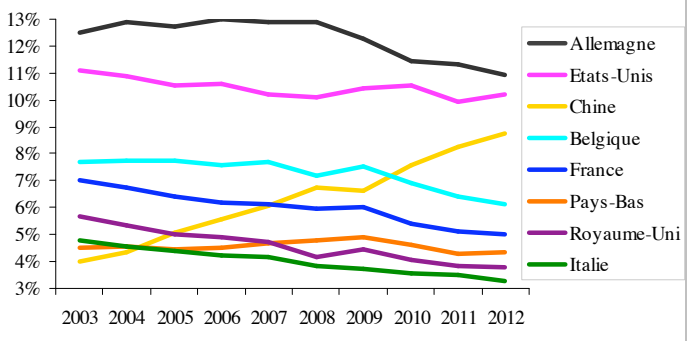

Source : Base Chelem (CEPII)

Deuxième excédent manufacturier de la France après l'aéronautique

La filière chimique constitue l'un des points forts de la spécialisation française. Elle représente 12% de l'ensemble des exportations (51,4 milliards en 2013) et 8,5% des importations (42,0 milliards). Elle génère le deuxième excédent commercial (+9,4 milliards en 2013) après l'aéronautique (+22 milliards). Le solde est positif avec la plupart des pays et progresse rapidement avec l'Asie (+2,2 milliards en 10 ans), alors qu'il se dégrade avec l'Europe (-1,7 milliard en 10 ans).

La France se situe au 5ème rang des exportateurs (5% de part de marché en 2012), derrière l'Allemagne (11%), les Etats-Unis (10%), la Chine (9%) et la Belgique (6%). Cependant, sa position, comme celle de ses principaux partenaires, se dégrade face à la montée des pays émergents, notamment de la Chine dont la part de marché mondiale a plus que doublé en dix ans.

Les performances inégales de la filière chimique renvoient à la diversité des produits échangés, allant de la chimie de base (minérale et organique), aux produits de luxes (parfums et cosmétiques), en passant par les spécialités chimiques (colles, vernis, savons, détergents…).

Déficit pour la chimie de base

La chimie de base (minérale et organique) constitue l'essentiel des échanges de la filière chimique avec plus de 60% des importations et un peu moins de la moitié des exportations. Ce secteur, qui se situe en amont de la filière, est très intensif en énergie, et donc fortement dépendant des cours mondiaux du pétrole, avec au final un contenu en valeur ajoutée relativement faible. De fait, la hausse quasiment continue du prix du pétrole s'accompagne d'une détérioration du solde de la chimie de base qui passe de +0,2 milliard en 2003 à -1,3 milliard en 2013. En dix ans, le solde s'est surtout dégradé avec l'Europe (-1,8 milliard), notamment avec la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas. Il est désormais déficitaire avec l'Amérique, notamment les Etats-Unis. Seul, le solde avec le Brésil s'améliore significativement, en raison des besoins croissants d'engrais pour son agriculture. En 2013, la chimie minérale constitue le plus gros déficit avec -3,4 milliards, notamment pour les engrais et les produits azotés (-2,0 milliards) et pour la chimie inorganique (-1,1 milliard), essentiellement les produits liés à l'activité nucléaire (uranium, éléments combustibles non irradiés).

En revanche, la chimie organique est excédentaire (+2,1 milliards en 2013), grâce aux matières plastiques et caoutchouc synthétique. Ces dernières bénéficient en effet du dynamisme de demande de plastiques techniques dans les domaines de la santé et de l'électronique.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Léger excédent pour les spécialités chimiques

Les spécialités chimiques représentent presque le tiers des échanges commerciaux de la filière, avec un excédent structurel croissant, qui atteint 2,1 milliards en 2013 (après 0,9 milliard en 2003). Le solde des spécialités chimiques est excédentaire avec toutes les zones géographiques, excepté l'Europe qui est déficitaire depuis 2013. Au sein de l'Europe, il a toujours été négatif avec l'Allemagne, il se dégrade avec l'Irlande, tandis qu'avec l'Espagne et l'Italie, il demeure positif mais se réduit fortement.

Les lubrifiants et les pesticides constituent les principaux piliers de la spécialisation française à l'origine du surplus commercial. Outre les échanges d'encres (sauf d'imprimerie) et d'huiles essentielles qui sont déficitaires, le reste des spécialités chimiques présente un solde commercial équilibré.

Graphe 4 : Echanges des principales spécialités chimiques en 2013 (en milliards d'euros)

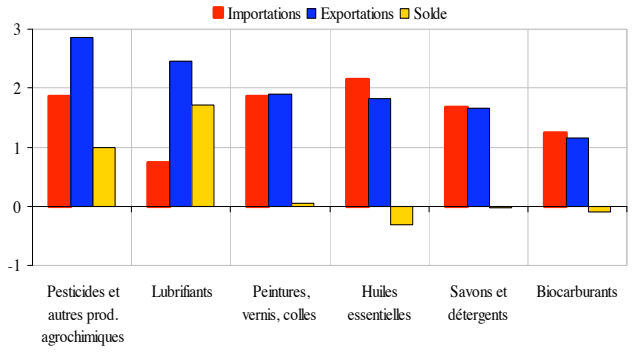

Source : Douanes

Excédent record pour les parfums et cosmétiques

Dans un contexte de montée des déséquilibres commerciaux, les parfums et cosmétiques constituent un marché de niche important pour la France. En effet, ils génèrent le plus gros excédent de la filière (8,6 milliards en 2013, contre 5,6 milliards en 2003).

Dans ce domaine, la France dispose d'un positionnement haut de gamme qui constitue un rempart solide contre la concurrence des pays émergents. A la différence de la chimie de base, les exportations concernent davantage des produits à fort contenu en valeur ajoutée (innovation, design, publicité), dont les tonnages acheminés sont faibles mais les prix de vente élevés.

Graphe 5 : Evolution des exportations de parfums et cosmétiques selon la zone de destination (en milliards d'euros)

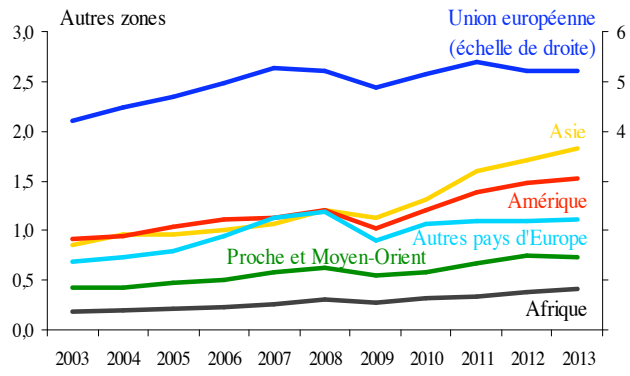

Source : Douanes

L'excédent des parfums et cosmétiques s'accroît avec toutes les zones, mais il progresse davantage avec l'Europe, s'établissant à 3,3 milliards en 2013 (surtout Allemagne, Espagne et Russie). Il progresse également rapidement avec l'Asie, +0,9 milliard en 10 ans, pour atteindre +1,7 milliard en 2013 (surtout Singapour, Chine et Hong Kong).

Un secteur fortement internationalisé

La filière chimique est un secteur très concentré dont les échanges sont dominés par les grands groupes. En effet, les entreprises indépendantes ne réalisent que 0,5 milliard d'exportations en 2013, contre 49 milliards pour les groupes internationalisés (soit 95%), les 2 milliards restant revenant aux groupes français n'ayant pas de filiales à l'étranger. Les opérateurs affiliés aux groupes étrangers représentent la majorité des ventes (29 milliards, 56% des exportations de produits chimiques), tandis que ceux adossés à des groupes français ayant des filiales à l'étranger constituent moins de la moitié (20 milliards, soit 39%).

Cette prédominance des grands groupes laisse supposer des échanges intragroupe importants. Par ailleurs, l'essentiel de l'excédent de la filière repose sur les exportations des firmes françaises ayant des filiales à l'étranger (9 milliards, contre 2 milliards pour les entreprises étrangères installées en France).

Contrairement à l'ensemble de la filière, les exportations de parfums et cosmétiques sont dominées par des groupes français de renommée mondiale, qui assurent deux tiers des ventes (contre 28% pour les groupes étrangers). Leur excédent, qui atteint 7,8 milliards en 2013, est le double de celui des firmes étrangères installées en France.

Graphe 6 : Echanges de la filière chimique en 2013, selon le type de contrôle des entreprises (en milliards d'euros)

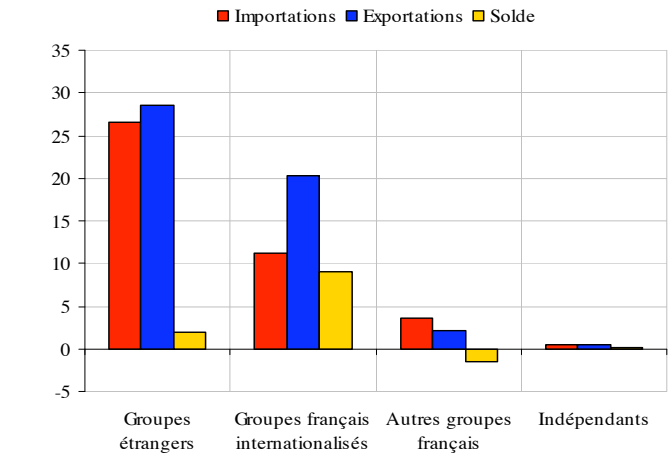

Sources : Douanes et Insee

Définition

La filière chimique comprend les positions suivantes de la nomenclature agrégée A129 :

- C20A (chimie de base)
- C20B (parfums et cosmétiques, hors savons et détergents)
- C20C (spécialités chimiques, y compris savons et détergents).

Voir aussi **:** Etudes et éclairages n° 38, mars 2013 « Les exportations de produits de luxe, une spécialité européenne »

Directrice de la publication : Hélène CROCQUEVIEILLE ISSN 1242-0336 Reproduction autorisée avec mention de la source
Direction générale des douanes et droits indirects - Département des statistiques et des études économiques
11, rue des deux Communes, 93558 Montreuil cedex Tél. 01 57 53 44 82